



FICHE DE PRESENTATION

Maintien Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail

Public visé : Tout salarié d'une entreprise

Prérequis : Être titulaire du SST nécessitant d'être recyclé (tous les 2 ans)

Objectifs

Permettre à toutes les entreprises de disposer de personnel en nombre adapté pour être capable de prévenir et d'intervenir immédiatement et efficacement après tout accident.

A l'issue de la formation le SST doit être capable de :

- Rechercher les risques persistants pour protéger et examiner la victime
- Alerter les secours
- Promouvoir la prévention des risques professionnels et jouer un rôle dans les actions de prévention liées à l'entreprise
- Permettre au titulaire de la certification SST de prolonger la validité de son titre de 2 ans supplémentaires.

Contenu

Conforme au Document de référence SST en vigueur édité par l'INRS.

1) Révision des thèmes (avec gestuelle de secours) abordés sur Adulte, enfant et nourrisson sont :

- Alerte des secours
- Alerte et protection des populations
- Arrêt cardiaque (avec défibrillation externe)
- Brûlures
- Hémorragies externes
- Malaise
- Obstruction aigüe des voies aériennes par un corps étranger
- Perte de connaissance
- Plaies
- Protection
- Traumatisme.

2) Révision du thème de prévention des risques professionnels liés à l'activité de l'entreprise : réglementation, notions d'accidents de travail, et de maladie professionnelle, mécanisme d'apparition du dommage, recherche des risques, document unique etc...

Durée : 7 heures pouvant être organisées en plusieurs séquences espacées d'une durée permettant d'assurer une cohérence pédagogique sur l'ensemble de la formation et pour répondre aux contraintes de certaines entreprises ou aux spécificités des publics formés.

Modalités pratiques et logistiques : La formation est assurée par un formateur SST à jour de sa formation continue. L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation (dont le Plan d'Intervention SST).

Délais d'accès à la formation : La formation Mac SST est généralement demandée et organisée par l'employeur pour ses salariés.

La disponibilité reste variable en fonction des disponibilités des salles, des formateurs et des contraintes de l'entreprise. Il est préférable de prendre contact avec nous.

Une déclaration d'ouverture de session de formation sur FORPREV est OBLIGATOIREMENT faite au minimum 15 jours avant le début d'une session.

Accessibilité aux personnes handicapées : Les locaux adaptés à la situation d'handicap sont précisés sur notre site internet. Arrêté du 21 décembre 2016 : Les personnes à mobilité réduite seront évaluées sur leurs capacités à guider un témoin à réaliser les gestes pour assurer la survie d'une victime en situation de détresse.

Méthodes mobilisées / Modalités d'évaluation

Pour être certifié, le participant doit :

- Participer à toutes les phases de la formation
- Réaliser ou faire réaliser tous les gestes de 1ers secours au cours des phases d'apprentissage pratique
- Participer comme sauveteur à au moins une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...)
- Être capable de proposer des actions de prévention suite à une situation d'accident de travail simulée.

Possibilités de validation d'un/des blocs de compétences : Non

Equivalences, passerelles : Le SST à jour équivaut au PSC1 (Arrêté du 5 décembre 2002 relatif à la prise en compte des acquis pour les titulaires du SST et pour les titulaires du PSC1)

Suites de parcours : Le diplôme SST doit être recyclé tous les 2 ans (Mac SST)

Débouchés : /

Taux d'obtention des certifications préparées : 100%

Tarif : 291.05 €

- **Rappel** : Une réduction de tarif est consentie pour les entreprises selon le nombre de sapeurs-pompiers volontaires conventionnés.
- **Réduction convention formation** : 5% (1 à 3 SPV dans l'entreprise) > 3 SPV 10 %
- **Réduction convention opération** : 10 % (1 à 3 SPV dans l'entreprise > 3 SPV 15 %

Contact : Par mail : courrier@sdis82.fr
Par téléphone : 05 63 22 80 00